

PROCÈS-VERBAL

**DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN)**

tenue par conférence téléphonique le 19 février 2003 à 8 h HNE

Sont présents

M. Stuart Groom	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et trésorier
M ^{me} Adèle Malo	Administratrice
M. Ken Nash	Administrateur et vice-président
M. René Pageau	Administrateur

formant un quorum d'administrateurs de la Société conformément à l'article 8.8 du Règlement administratif,

et

M. David Crombie	Président du Conseil consultatif
M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale

Est excusé

M. Richard Dicerni	Président du conseil d'administration
--------------------	---------------------------------------

1. **Ouverture de la réunion**

M. Nash préside la réunion du 19 février.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint, M. Nash ouvre la réunion à 8 h.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la réunion du 19 février 2003.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 janvier 2003

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 29 janvier 2003, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est approuvé tel quel.

M. Groom demande qu'une liste des mesures à prendre soit distribuée pour assurer un suivi des mesures découlant de la réunion du 29 janvier. (*)

4. États financiers vérifiés

M. Long aborde le point des états financiers vérifiés, déposés auprès du conseil aux fins d'approbation.

Les états financiers vérifiés présentent le bilan du premier exercice de la SGDN, couvrant une période d'exploitation de trois mois au cours de l'exercice 2002. Les vérificateurs (Deloitte & Touche) sont arrivés à la conclusion que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la SGDN au 31 décembre 2002 et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

M. Long traite de la lettre de recommandations de 2002 adressée à la présidente de la SGDN dans laquelle les vérificateurs formulent des commentaires sur les procédés comptables et les contrôles internes qui étaient en vigueur à la SGDN en 2002. Dans cette lettre, les vérificateurs formulent en outre des recommandations visant à aider la SGDN à passer du démarrage à la maturité. Dans sa réponse aux recommandations des vérificateurs, la direction de la SGDN se dit d'accord avec les points soulevés et s'engage à tenir compte de chacun comme il se doit.

Le conseil est d'accord avec l'orientation des recommandations des vérificateurs. M^{me} Malo demande qu'un plan soit élaboré et fasse l'objet d'un suivi pour s'assurer que la SGDN s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités en donnant rapidement suite aux recommandations des vérificateurs. M. Groom suggère que la présidente et le trésorier fassent le point à ce sujet à la prochaine réunion du conseil. (*)

La présidente confirme qu'elle a l'intention d'élaborer un tel plan en consultation avec le trésorier et de tenir le conseil informé de la progression du plan. (*) Elle précise que des mesures sont déjà en cours pour répondre à de nombreux points soulevés dans la lettre de recommandations.

M. Nash fait remarquer que la recommandation relative à la création d'un comité de vérification nécessite l'attention du conseil. Le conseil est d'accord avec la suggestion de M. Pageau voulant que cette question soit discutée à la prochaine réunion du conseil. (*)

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

- D'approuver les états financiers vérifiés de 2002 de la SGDN.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

5. Rapport annuel 2002 préliminaire

La présidente aborde le point concernant le Rapport annuel préliminaire, déposé auprès du conseil aux fins de discussion.

Élaboré conformément aux obligations imposées à la SGDN par la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, le Rapport 2002 portera sur les activités de la Société pour les trois derniers mois de 2002. La présidente indique qu'une première ébauche a été examinée avec le Conseil consultatif et que l'élaboration du rapport progresse comme prévu aux fins de publication en mars. Le rapport doit être présenté au ministre des Ressources naturelles du Canada et au public au plus tard à la fin de mars 2003. Il sera publié tant en français qu'en anglais et comprendra les états financiers vérifiés de 2002.

La présidente invite le conseil à faire part de ses commentaires sur le rapport préliminaire. Le conseil appuie l'approche adoptée dans le rapport et se dit d'accord avec la description des activités de 2002. Les membres du conseil se demandent si la SGDN a en main les renseignements nécessaires pour appuyer les déclarations sur les fonds en fiducie des sociétés dans le rapport. La secrétaire générale se chargera de communiquer avec les quatre sociétés pour obtenir des confirmations à ce sujet. (*) M^{me} Malo indique qu'elle fera parvenir des commentaires supplémentaires par écrit sur le rapport. (*)

M. Pageau demande qu'on lui fasse parvenir le rapport préliminaire traduit lorsqu'il sera disponible. (*)

M. Crombie informe le conseil des commentaires formulés par le Conseil consultatif sur la première ébauche du rapport annuel. Le Conseil consultatif a longuement discuté du rapport au cours d'une conférence téléphonique tenue spécialement à cette fin le 11 février. Il souligne que les points importants soulevés par le conseil semblent avoir été pris en compte.

6. Autres affaires

M. Crombie invite les membres du conseil à se joindre au Conseil consultatif pour les réunions prévues avec :

- M^{me} Linda Keen, présidente, CCSN – le jeudi 27 mars (vers 18 h)
- M^{me} Lois Wilson, commissaire, Commission Seaborn – le vendredi 28 mars (heure à confirmer).

Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 8 h 35.

L'astérisque (*) indique une mesure à prendre.

Secrétaire générale